

Vous souhaitez recevoir
la lettre des odeurs par mail ?
Dites-le nous : airfobep@airfobep.org

Surveillance
des odeurs

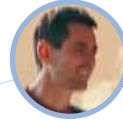
● Édito

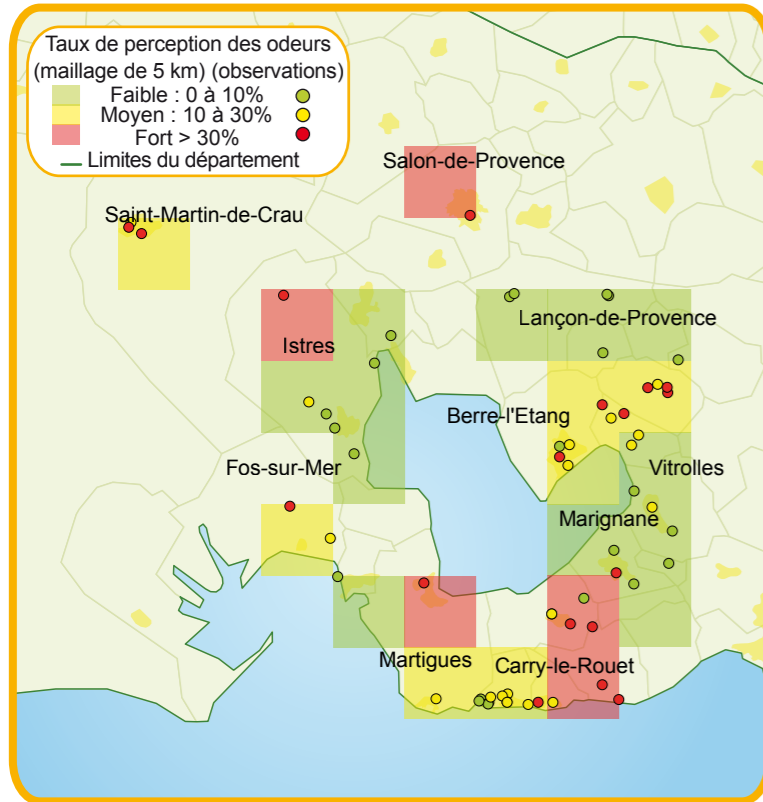
Suite aux nombreuses plaintes recensées dans la commune de Tarascon en 2007, un jury de nez bénévoles a été mis en place par AIRFOBEP à la demande de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement). Ce jury permettra de mieux identifier les sources potentielles d'odeurs et donc d'améliorer la situation olfactive sur la commune.

Un article a été rédigé dans le journal municipal afin de recruter des riverains pour constituer le jury de nez bénévoles. Une réunion d'information a été organisée avec les nez bénévoles et les différents acteurs : AIRFOBEP, DREAL Paca, mairie de Tarascon et les exploitants industriels. Le jury, composé de 14 personnes, a débuté les observations en juin pour une durée d'un an. Ces observations dites dirigées ont lieu une semaine par mois. Les résultats des 3 premiers mois d'observations sont présentés en page 4.

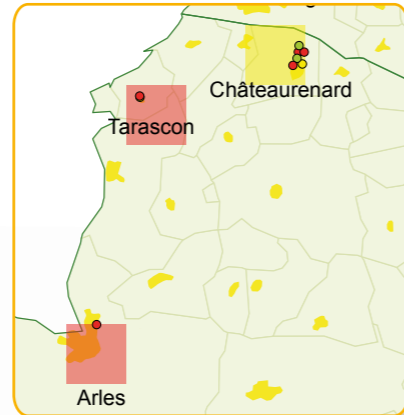
Lettre des odeurs

Octobre 2009



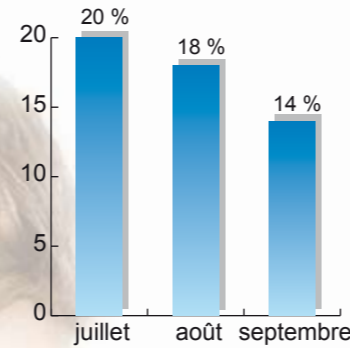


Jury de nez



Perception des odeurs par les nez bénévoles

Le taux de perception moyen entre juillet et septembre est de 17 %, c'est-à-dire que près d'une observation sur 5 a donné lieu à la perception d'une odeur.

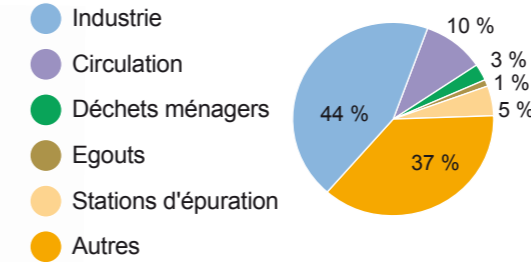


Glossaire

Observation : le fait de "renifler" l'air extérieur.
Perception : le fait de sentir une odeur suite à une observation. L'odeur est caractérisée par la gêne qu'elle occasionne.
Taux de perception : rapport entre le nombre de perceptions et le nombre d'observations.

Origines des odeurs perçues par les nez bénévoles

Près de la moitié des odeurs perçues ont pour origine l'activité industrielle, plus d'un tiers des odeurs sont classées dans la catégorie "autres".



Zoom jury

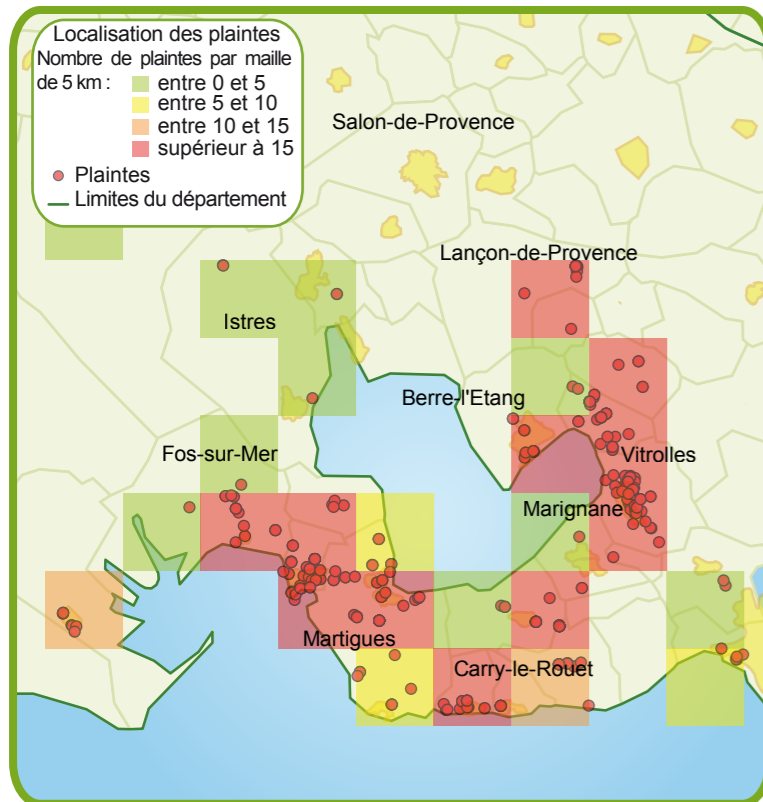
- Nombre moyen, par mois, de nez bénévoles ayant participé aux observations : 50 en juillet, 51 en août et 47 en septembre.

- Nombre d'observations au cours des mois de juillet à septembre 2009 : 2042. Il était de 2852 d'avril à juin 2009.

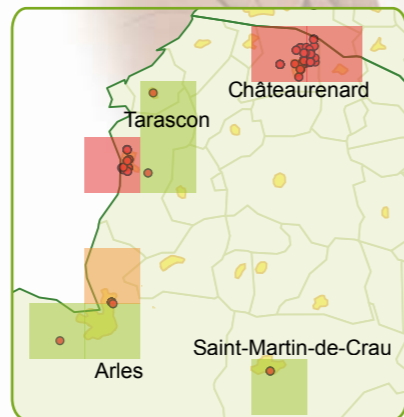
- Odeur de la classe "autres" la plus citée : gaz et brûlé.

- Nombre de nouveaux nez bénévoles inscrits : 5.

- Actualité : La campagne densifiée des odeurs sur la commune de Tarascon a débuté en juin 2009.

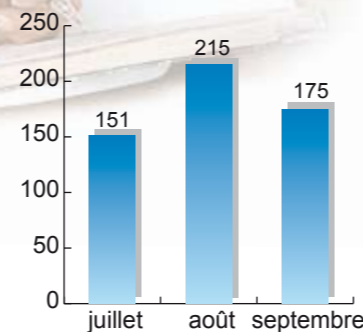


Plaintes



Nombre de plaintes recensées

541 plaintes ont été recensées entre juillet et septembre 2009 sur le pourtour de l'étang de Berre et l'ouest des Bouches-du-Rhône.

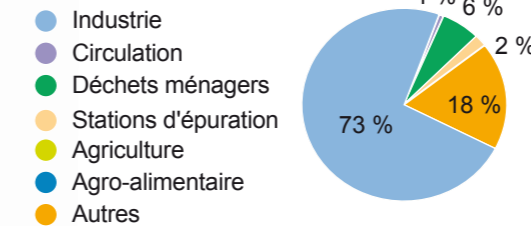


Glossaire

Un rapport de plaintes est envoyé à la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement - ex DRIRE) lorsque trois plaintes sont recensées au cours d'une journée dans un rayon de 2 km.

Origines des odeurs des plaintes

Près de 3 plaintes recensées sur 4 ont pour origine l'activité industrielle. Les odeurs non classées (rubrique "autres") représentent 1 plainte sur 5.



Zoom plaintes

- Nombre de rapports de plaintes : 39.

- Communes les plus concernées : Châteaurenard (16 rapports de plaintes), Port-de-Bouc (8).

- Origines de ces rapports de plaintes : activités industrielles et autres (compost).

- Communes ayant connu le plus de plaintes : Châteaurenard (111 plaintes enregistrées), Port-de-Bouc (68), Martigues (60), Vitrolles (54), Rognac (43)...

La campagne densifiée de surveillance des odeurs sur Tarascon a débuté en juin 2009 pour une période d'un an. Les premiers résultats d'observations (juin - août 2009) sont présentés ci-dessous.

Participation des nez

Une bonne participation des nez

Le taux d'observation (nombre d'observations effectuées - odeur ou pas odeur - par rapport au nombre théorique d'observations) s'élève à 54 % en moyenne sur les trois mois d'observations. Ce taux est équivalent à celui des nez de l'étang de Berre et de l'ouest des Bouches-du-Rhône.

Perception des odeurs

Un taux de perception d'odeur gênante moyen

Une observation sur 5 a donné lieu à la perception d'une odeur gênante. En effet, le taux de perception, calculé pour la période de juin à août 2009, est moyen avec 23 % (taux faible de 0 à 10 %, moyen de 10 à 30 % et fort supérieur à 30 %). Ce taux est de 18 % sur la zone de l'étang de Berre et de l'ouest des Bouches-du-Rhône pour la même période, ce qui traduit une perception d'odeurs plus élevée à Tarascon que sur le pourtour de l'étang de Berre.

Quel consensus à propos du ressenti des odeurs ?

En cas de non-perception d'une odeur, les nez bénévoles sont quasi-tous (95%) concernés par l'absence d'odeurs.

En cas de signalement d'une odeur, 71 % des nez

bénévoles signalent la perception d'odeurs en même temps (pour 29 % qui n'observent pas d'odeur). Il y a donc consensus à 70 % environ.

Etude de l'origine des odeurs

Papeterie et compostage ressentis à taux égal

Dans le cadre de cette campagne, 3 référents odorants ont été définis afin de préciser les sources potentielles des odeurs : papeterie, compostage et autres.

Les odeurs de compostage (43 %) et papeterie (46%) sont ressenties à parts égales sur la commune.

Plaintes d'odeurs

Peu de "pic" d'odeur

59 plaintes ont été recensées depuis le début de l'année sur la commune et 2 rapports de plaintes ont été édités. Ce nombre est plus faible que sur la zone Martigues/ Port-de-Bouc (279 plaintes) où une campagne densifiée est menée depuis janvier 2009.

Poursuite de l'étude

Des odeurs plus ciblées

Les nez bénévoles seront prochainement formés à la reconnaissance des odeurs émanant des établissements reconnus comme émetteurs d'odeurs.

Les premiers résultats de cette campagne seront présentés et discutés lors d'une réunion avec les nez bénévoles, la mairie et les exploitants.

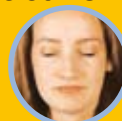
Les observations des nez bénévoles seront croisées avec d'autres paramètres, comme la météorologie ou les données de fonctionnement des établissements.

➤ Appel à "bénévoles"

La Surveillance Régionale des Odeurs recherche en permanence des nez bénévoles dans la région de l'étang de Berre et de l'ouest des Bouches-du-Rhône. Si une personne de votre entourage souhaite participer aux campagnes d'observations, contactez-nous.

➤ Signalez une gêne olfactive

▶ N° Vert 0 800 17 56 17



Route de la Vierge 13500 Martigues
Tél. : 04 42 13 01 20 • Fax : 04 42 13 01 29
E-mail : airfobep@airfobep.org • Site : www.airfobep.org

Pilote de la mission régionale
« Surveillance des odeurs »

Avec le soutien de

